



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Martinique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature conventions de partenariat Mardi 30 juin 2015 à 17 h 30

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique représente les intérêts généraux de l'Artisanat martiniquais. Elle met en œuvre des actions permettant le développement des entreprises artisanales et des actions de promotion des productions de ses ressortissants

Assurant des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat fournit une réponse personnalisée aux demandes individuelles à travers son offre de service.

Attentive à l'insertion par l'activité, elle souhaite fortement s'impliquer dans la mise en œuvre d'une coopération contribuant à la dynamique économique en favorisant la création d'emplois et le développement des compétences

Aussi, les différentes conventions signées

Mardi 30 juin 2015 à 17 h 30

au siège de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Morne Tartenson à Fort de France
Salle Jean-Marie LABONNE

ont pour objet de définir les conditions de mise en œuvre d'actions communes en faveur de l'artisanat, tant au niveau du développement, de la promotion et de la valorisation des entreprises artisanales que dans l'accompagnement et l'insertion des publics jeunes.

Fort de France, le 29 juin 2015

CONTACT PRESSE

Directeur de la communication

Dominique SABIN - 0696 85 26 43 - d.sabin@cma-martinique.com

Directeur des partenariats et des relations publiques

Alex TASTET - 0696 85 22 71 - a.tastet@cma-martinique.com